



Carine Périfbois



Carine Périfbois

Visite des sites par les habitants-participants. En haut, Aubervilliers, en bas, Trélazé.

# L'apport de l'information géographique à la construction des intercommunalités

Les défis de la concertation en France et en Belgique

**Carine Péribois**  
**Stéphane Roche**

La France, comme de nombreux pays européens, est engagée dans un processus de décentralisation administrative, destiné à renforcer le poids des collectivités locales et à favoriser des dynamiques de développement durable. Les lois sur l'aménagement du territoire visent par ailleurs à réconcilier le citoyen avec le politique, en privilégiant les démarches de démocratie participative, signe d'évolution des modes de gouvernance. Enfin, se dessinent des bassins de vie, reflets des pratiques quotidiennes en matière de loisirs, de mobilité ou encore de logement. Pour répondre à l'ensemble de ces évolutions qui dépassent très largement le territoire communal, les dispositifs de coopérations intercommunales se multiplient, parfois même jusqu'à se superposer et se chevaucher. Les intercommunalités, exerçant de plus en plus de compétences, deviennent des acteurs majeurs de l'action publique et présentent des enjeux forts en termes de démocratie locale, à l'heure où citoyens et élus tentent de renouer le dialogue en jouant la carte de la proximité.

Caractérisées par des échelons administratifs et de gestion urbaine toujours plus complexes et une crise de légitimité des pouvoirs publics, les collectivités locales françaises et belges sont au cœur de notre réflexion. Décentralisation et intercommunalité ont profondément transformé le pouvoir communal et les logiques d'acteurs, questionnant ainsi la pertinence et la cohérence de telles politiques.

Cet article se propose de mieux comprendre le rôle et l'impact des structures intercommunales, à la fois sur la réflexion engagée par les différents acteurs mais également sur les représentations qu'elles ont pu générer, notamment en termes d'identité spatiale individuelle et collective.

À la fois support de réflexion et instrument de pouvoir dans les pratiques de démocratie participative, l'information géographique constitue un outil puissant pour la reconnaissance et le fonctionnement de ces intercommunalités. Objet intermédiaire entre discours et pratiques, elle interroge les représentations mentales des individus et contribue à l'appropriation de ces nouveaux territoires à investir.

Deux thèses s'opposent quant à la pertinence du territoire intercommunal comme lieu de démocratie locale et de pratique de la gouvernance urbaine. Certains voient dans l'intercommunalité une façon d'éviter ce que l'on pourrait qualifier de « démocratie de trottoir »<sup>1</sup>, à l'échelle de la commune : la démocratie de quartier, par nature, favoriserait une vision étroite à court terme des problématiques sur le territoire, incapable de dépasser les particularismes au profit de l'intérêt général. La proximité géographique peut en revanche permettre de développer des réponses mieux adaptées au contexte local de planification urbaine et faciliter la mobilisation des acteurs, qui se sentent plus proches et concernés par la gestion locale, (Thomas O., 2003). D'autres en revanche, voient dans l'intercommunalité un obstacle aux pratiques de gouvernance, en l'absence de suffrage universel direct : il en résulte un manque de légitimité mais aussi d'identification auprès du grand public, qui n'a pas de moyens d'interagir avec les élus intercommunaux. Structures éloignées et développées en marge des citoyens, elles ne permettent aucun contrôle<sup>2</sup>, ni droit de regard du citoyen sur les réflexions et projets engagés. La décentralisation a certes renforcé le poids des élus locaux, mais l'intercommunalité a accentué leur coupure d'avec les citoyens, (Carlier R., 2003).

## Deux exemples en France et en Belgique

En France, depuis les lois de décentralisation en 1982, les gouvernements successifs ont privilégié le regroupement des communes pour élaborer des projets communs de

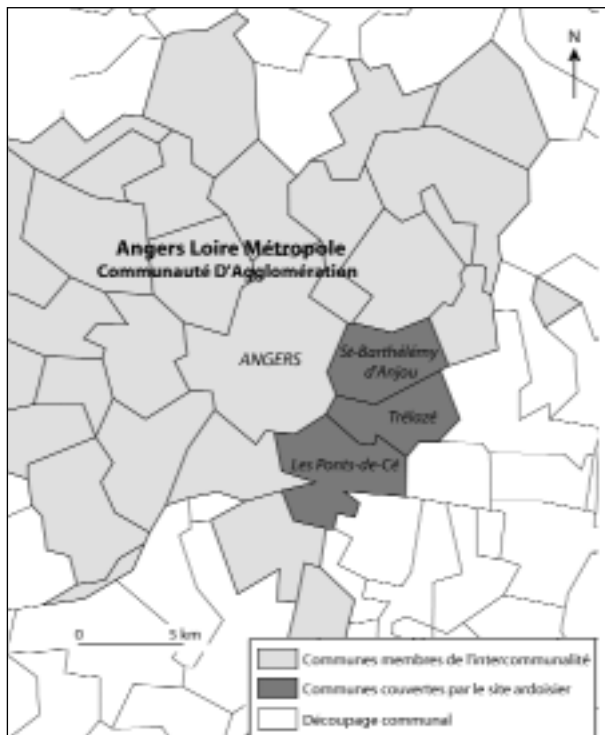
1. Cf. *L'Humanité* (03/07/04) : « Trois Piliers : des partis et des institutions, une participation citoyenne, un débat public ».

2. Mis à part les conseils de développement en France.

développement, dans le sens d'une plus grande solidarité entre territoires, (Carlier R., 2003). Les lois sur l'Administration Territoriale de la République (1992), Pasqua (1995), Chevènement et Voynet (1999) ont ainsi contribué à cette politique de coopération intercommunale, sans remettre en cause l'organisation territoriale, mais plutôt en multipliant les entités-références, complexifiant et opacifiant ainsi le fonctionnement global de l'administration française. La problématique actuelle est de mettre en cohérence compétences et actions des communes et des intercommunalités (Rozet P.-J., 2005).

La reconversion et la mise en valeur du site ardoisier dans la communauté d'agglomération Angers-Loire-Métropole est un exemple significatif des relations entre deux échelons, concernés par un même projet de territoire. En avril 2001, la communauté d'agglomération a acquis 170 hectares occupés par le site des Ardoisières, à cheval sur trois communes<sup>3</sup>.

Ce changement de propriétaire n'a pas été sans conséquence sur les relations entre élus locaux et habitants, qui avaient réussi tant bien que mal à s'asseoir autour d'une même table, pour dialoguer et se concerter sur l'avenir du site. En effet, bien avant l'achat du site ardoisier, un petit



Trois communes ardoisières dans l'agglomération angevine.

groupe d'habitants trélazéens, très attachés au site de par leur histoire et l'intérêt patrimonial qu'il suscite, était déjà partie prenante dans la réflexion engagée par les élus locaux. L'atelier urbain Site ardoisier, initié dans le cadre de la Politique de la Ville, a donc été amené à changer d'interlocuteurs et à faire valoir auprès d'eux sa légitimité dans les réflexions futures.

Les élus communautaires, peu familiarisés à ce type de démarche<sup>4</sup>, ont néanmoins engagé une concertation, ouverte aux différents acteurs concernés de loin ou de près par le projet de reconversion du site (associations, atelier urbain, habitants) : sous la forme d'un comité de travail, les acteurs ont mené une réflexion collective sur le bâti à conserver, restaurer ou démolir. Une restitution de ce travail lors d'une réunion publique, a permis d'une part de sensibiliser les habitants d'Angers Loire Métropole aux enjeux du site ardoisier, mais également de consulter une nouvelle fois les citoyens pour approbation finale. Néanmoins, la réunion, organisée dans la commune de Trélazé, n'a pas suscité un très grand intérêt chez les habitants de la communauté d'agglomération, à l'exception de quelques curieux, intéressés à découvrir le site ardoisier. Ce constat montre bien le manque de lisibilité du territoire intercommunal et des projets qui y sont développés. La démarche met en avant également l'importance de la proximité géographique pour mobiliser les citoyens.

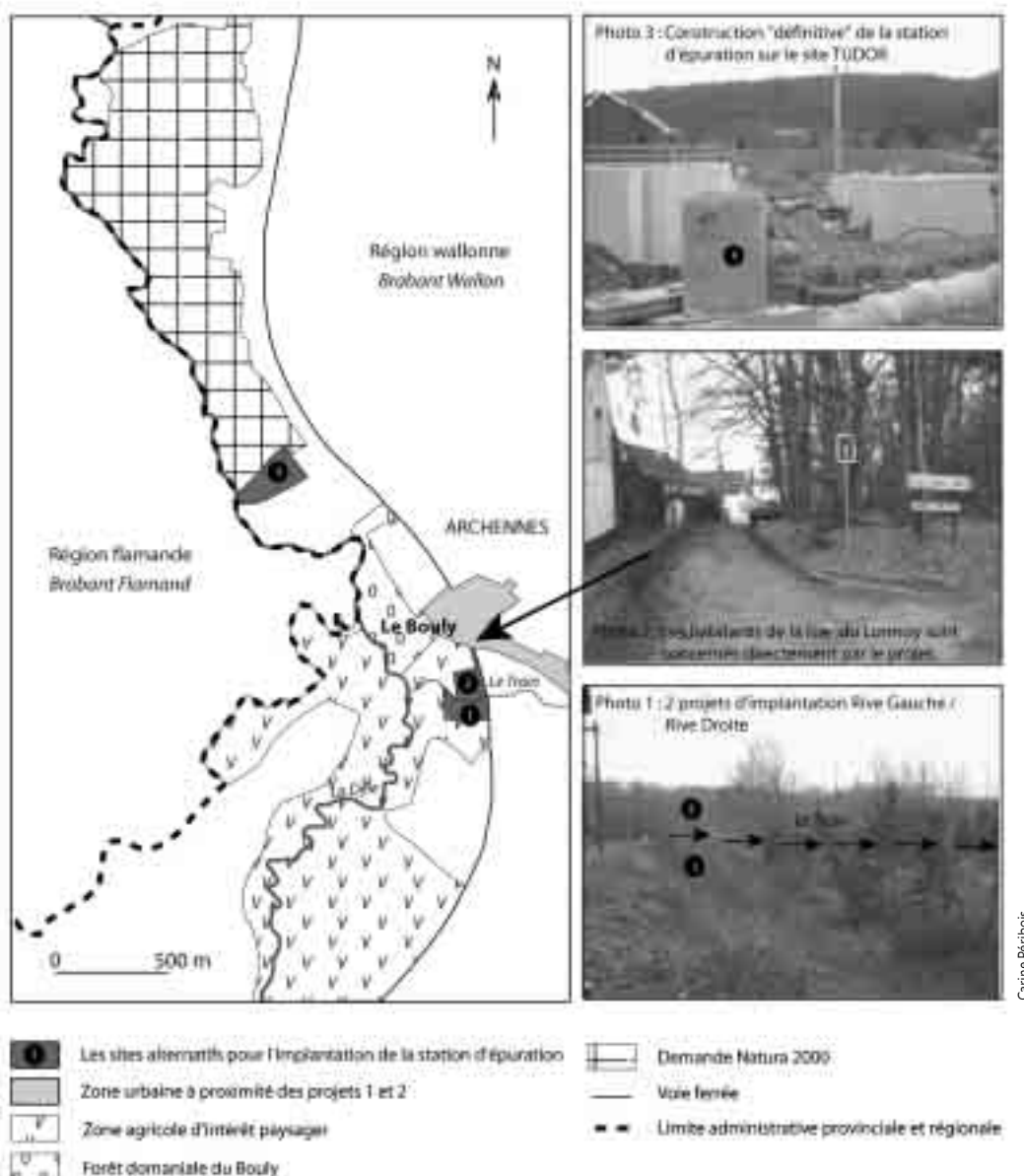
De nombreux pays européens, la Belgique notamment, ont imposé dans les années soixante-dix, les fusions de communes, base des collectivités publiques, (Nemery C., 2003). La petite dimension des communes en termes de surface et de population a nécessité des regroupements, parallèlement à une redistribution des compétences aux différents échelons administratifs. Cependant, les intercommunalités ont une histoire « ancienne » en Belgique. La forme la plus répandue est sans conteste les Intercommunales.

La loi du 1<sup>er</sup> mars 1922, relative à l'association de communes dans un but d'utilité publique, permettait alors de dresser un cadre juridique pour les communes souhaitant s'associer. Cette loi a été revue en 1986, afin de pallier les conséquences de la fusion des communes. La tutelle des intercommunales relève de la compétence des régions. La région wallonne exerce spécifiquement cette compétence depuis le décret du 5 décembre 1996, relatif aux intercommunales wallonnes. Les intercommunales prennent en charge des objets déterminés d'intérêt communal. Leur prolifération a contribué à complexifier et rendre illisibles ces structures, entraînant une réduction massive de leur nombre, pour les rendre plus efficaces.

Ces réformes vont de pair avec le développement spontané de nouvelles formes de collaboration communale, comme les communautés urbaines, lesquelles visent à adopter une vision stratégique plus globale d'un territoire, pour développer des projets cohérents et intégrés. Une autre piste fut envisagée, dans les années soixante-dix, celle des agglomérations et des fédérations de communes, (Nemery C., 2003). Cinq agglomérations sont alors créées, mais ce

3. Trélazé (20 % du territoire communal est couvert par le site ardoisier), Saint-Barthélemy d'Anjou et Les Ponts-de-Cé.

4. Sauf pour les Plans Locaux d'Urbanisme (Loi SRU).



Carine Péribois

La commune de Grez-Doiceau doit épurer les eaux de toutes les communes de la vallée du Train

nouvel échelon de pouvoir n'a pas été étendu au reste du pays, alors lancé dans un processus de fusions communales. La crainte de voir se multiplier les structures politiques administratives marqua la fin de cette expérience. Pourtant, la réforme actuelle des intercommunalités, engagée par la région wallonne, relance la réflexion sur le niveau de cohérence et de proximité de ces structures, jusque-là mises en sommeil. Le projet d'implantation d'une station d'épuration dans la commune de Grez-Doiceau<sup>5</sup> illustre bien la complexité des échelons administratifs et de décision auxquels doit faire face le citoyen qui souhaite donner son avis. L'approbation en janvier 1996 du Plan Communal Général d'Égouttage (PCGE) par la commune, prévoit la

construction d'une station d'épuration à Grez-Doiceau. Cette dernière doit épurer toutes les eaux de la vallée du Train. L'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW), chargée par la région wallonne de l'assainissement des eaux, choisit d'implanter la station d'épuration sur la rive droite de la rivière Le Train. Alertés, les habitants riverains ont interpellé tout d'abord l'autorité communale, qui a décidé d'organiser une réunion d'information. Regroupés en association, ils ont approuvé la décision des autorités publiques de construire une station d'épuration dans la commune

5. Commune située dans la périphérie de Bruxelles, dans la Province du Brabant Wallon.



mais se sont opposé au choix du site : ils ont proposé à l'Intercommunale une alternative, celle de l'ancien site d'activité des usines TUDOR, aujourd'hui désaffecté. Un autre scénario a été soumis à enquête publique (la rive gauche du Train) par la commune, mais les habitants y sont hostiles. Le Ministre Foret (région wallonne) a confirmé par la suite l'implantation de la station d'épuration sur le site ex-TUDOR et a mandaté la SPAQUE<sup>6</sup> pour réaliser les travaux de réhabilitation nécessaires à la dépollution du site.

Trois échelons administratifs – la commune, l'intercommunalité, la région – sont impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, auxquels s'ajoute la SPAQUE, prestataire de service. Dans ce contexte, difficile pour les habitants de s'y retrouver et d'identifier les acteurs à interpellier !

Comme pour le cas du site ardoisier, c'est la notion de proximité qui permet de comprendre la nature de la participation des habitants à de telles démarches. Néanmoins, le contexte belge caractérisé par une vague de fusion de communes peut également fournir des explications supplémentaires.

Les différents sites proposés, pour implanter la station d'épuration, sont tous situés dans l'ancien village d'Archennes, l'une des quatre entités de la commune de Grez-Doiceau. Chaque village a une histoire, une identité propre, ancrée dans les représentations collectives. Ce sont les habitants d'Archennes qui se sont le plus mobilisés, se sentant directement touchés par le projet. Au-delà du village, le projet n'a eu que peu d'impact sur les citoyens de Grez-Doiceau, pourtant concernés de près par l'épuration des eaux usées de la commune mais plus largement de la Vallée du Train.

### Entre territoire de référence et territoire d'action

Depuis les années soixante-dix, la France et la Belgique sont entrées dans un double processus de dé-territorialisation et de re-territorialisation. Faire et défaire le territoire interroge la pertinence de son découpage pour la mise en œuvre de l'action publique. Néanmoins, le territoire doit être envisagé à la fois comme un construit politique mais aussi social.

Au-delà des maillages politico-administratifs, quels sont ces espaces sur lesquels interagissent les individus et les groupes sociaux ? (Tizon P., 1996). Le territoire agit sur les pratiques et les représentations des individus et inversement : s'instaure un rapport étroit entre l'individu et l'espace, sur lequel interfère le territoire des institutions. Selon Di Méo (1991), un territoire est socialement valide, lorsque territoires vécus/perçus et territoires politiques se rapprochent, voire se superposent. Dans le cadre des coopérations intercommunales, la notion de territoire prend toute son ampleur : l'objectif des politiques publiques est bien de

se rapprocher des territoires de vie pour agir plus efficacement en matière de planification urbaine, en ayant une vision plus globale des problématiques. Néanmoins, ces nouveaux échelons se sont superposés aux limites administratives existantes, sans remettre en question leur cohérence et leur pertinence vis-à-vis des pratiques et des représentations des citoyens. Comme le souligne Martin Vanier (*in* Debarbieux B., Vanier M., 2002) « N'est-il pas temps de prendre en compte de nouvelles façons de construire l'intérêt collectif [...], qui ne soient pas systématiquement territoriales, et qui prennent la mesure des nouvelles pratiques spatiales de la société contemporaine ? ». Par ailleurs, la superposition de nouvelles structures n'entraîne pas une reproduction automatique des représentations et des idées (Di Méo G., 1990). Représentations et systèmes de valeurs des individus sont fortement influencés par les « effets de situation ». Chaque acteur social construit sa propre réalité au quotidien, tout en s'inscrivant dans des territorialités collectivement appropriées. Normes et références sont différentes d'un individu à l'autre, et selon les groupes sociaux. Dans un contexte de démocratie participative, images et perceptions ont donc un rôle important dans la manière d'agir sur les territoires. Elles vont en partie conditionner l'intérêt porté aux projets : en fonction de son vécu et de ses pratiques quotidiennes, le citoyen va donner du sens au

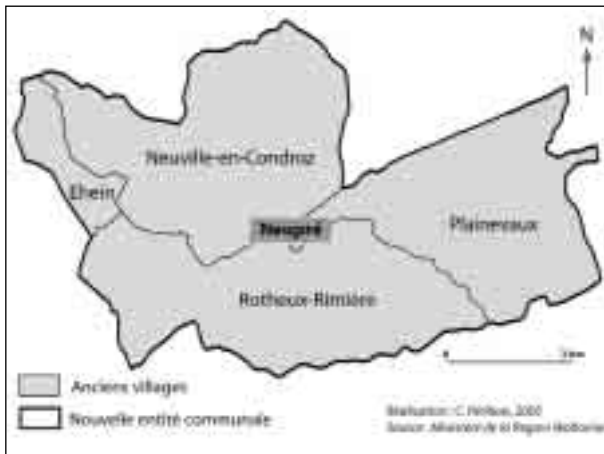


Caroline Péribois

Le patrimoine industriel minier de Trélazé à Angers

territoire et se sentir plus ou moins concerné par sa gestion et les dynamiques de développement qui s'y déroulent. Le parcours de vie des habitants impliqués dans l'atelier urbain Site Ardoisier confirme ces propos. Tous ont un lien privilégié avec le site : un parent ancien mineur ou des après-midi baignades dans les vieux fonds quand ils étaient plus jeunes, le territoire est chargé de souvenirs et d'histoire (ouvrière). On se situe bien ici dans un processus d'identification et d'appartenance à un lieu ou (des lieux), qui renvoie à l'appropriation de l'espace.

6. Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement.



La fusion de communes à Neupré en Belgique

L'emboîtement des territoires institutionnels et des territoires de vie, de même que l'écart entre territoires perçus, fait naître des identités multiples. En ce sens, l'exemple belge met en évidence le caractère évolutif du processus d'appropriation d'un territoire et de la multiplicité des identités spatiales sur un même territoire. La mise en place d'une Commission Consultative en Aménagement du Territoire à Neupré a permis de faire évoluer les mentalités, mais a également fait naître chez certains ce sentiment d'appartenance au territoire communal. Neupré est une commune située au sud-ouest de l'agglomération de Liège. Elle a, comme dans toute la région wallonne, connu la fusion des communes, en 1977. Elle regroupe les anciennes entités de Neuville-en-Condruz, Rotheux-Rimières, Plainevaux et Ehein. La CCAT est une instance consultative au service des élus locaux, à laquelle participent des habitants représentatifs des différents intérêts économiques, sociaux et culturels, mais aussi des différentes entités de la commune. Sa mission consiste notamment à rendre des avis sur des permis de construire. Actuellement la commune révisé son schéma de structure communal, « document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal »<sup>7</sup>. La démarche de participation publique est intéressante en ce qu'elle permet à des citoyens de mieux comprendre le fonctionnement d'un territoire, de réfléchir à un développement local qui soit à la fois cohérent et soucieux de l'intérêt général, tout en répondant aux particularismes locaux, liés aux anciennes entités de la commune. Ainsi, les habitants, malgré une identification très forte à leur ancien village, ont été « contraints » de porter un autre regard, à la fois sur leur territoire de référence (le village) et sur le territoire d'action (la commune).

Les quelques réactions d'habitants montrent que le territoire communal, après la fusion de communes, n'est pas encore approprié par tous, mais qu'il y a une prise de conscience de la nécessité de cerner les enjeux socio-spatiaux à cette échelle : « C'est le même territoire, mais les projets

sont un peu spécifiques à chaque quartier [entité]. Chacun est soucieux néanmoins de la commune au sens large. » ; « La fusion date un peu. Il a fallu du temps pour s'y faire, mais les localités gardent tout de même leur identité propre. L'appartenance au hameau est forte mais n'est-ce pas tout simplement humain ? »<sup>8</sup>. Selon Marie-Christine Fourny (in Debarbieux B., Vanier M., 2002), selon laquelle l'identification au territoire ne serait plus forcément influencée par les relations sociales à une échelle localisée, mais plus un signe de distinction sociale, une « marque parmi d'autres ».

### L'information géographique : de la représentation à la participation

L'inscription de projets dans l'espace participe à la production d'images collectivement admises et concourt au sentiment identitaire et à l'appartenance territoriale. Objet intermédiaire entre territoires politiques et territoires vécus, l'information géographique (plan d'aménagement et de projet, maquette 3D, orthophoto-plans...) peut « agir » sur les représentations mentales des acteurs. Si la recomposition des territoires interroge le couple pouvoir-territoire, l'information géographique en fait de même, comme outil de communication, de négociation et d'action. Démocratie participative et information géographique sont deux notions fortement liées. « L'existence d'une collectivité locale s'affirme [...] à travers le projet et les figures elles-mêmes qui reconstituent et donnent à voir une unité problématique [et] à travers le débat et la communication qui font du territoire l'objet d'un discours collectif », (Debarbieux B., Vanier M., 2002). Les territoires sont affaires de représentations, représentations spatiales physiques, d'une part, qui donnent du sens à l'information et aux



Cartographie du territoire de Trélazé, vers un langage commun

7. Code Wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP).

8. Habitants de Neupré, interrogés en février 2005.

projets qu'elles spatialisent ; représentations mentales, d'autre part, qui façonnent le rapport qu'entretiennent les individus avec l'espace.

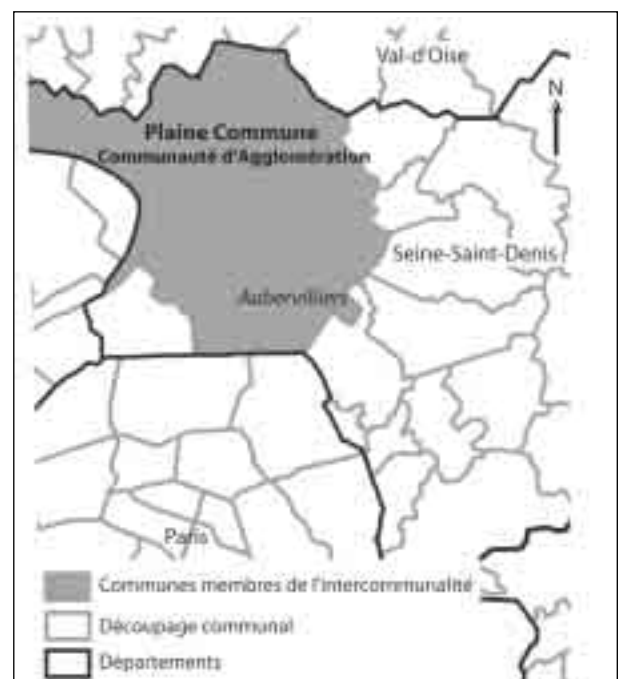
Le travail cartographique de l'atelier urbain Site ardoisier de Trélazé constitue un exemple intéressant d'usage de l'information géographique, comme outil d'expression et d'apprentissage d'un territoire. Les habitants impliqués dans la démarche de concertation ont exprimé leur volonté de mieux connaître le site ardoisier. Ils ont souhaité dresser un état des lieux des éléments remarquables du territoire, pour en dégager les problématiques et les perspectives, en vue d'un projet futur. Associé à la démarche, le CAUE, soutien technique du groupe, a mis en place une méthodologie de travail, centrée sur la représentation et l'usage de l'information géographique. Préalablement au travail de terrain, les habitants se sont entendus sur les modes de représentation à adopter en fonction de l'information à cartographier et ont établi une légende commune, facilitant ainsi le travail de synthèse. Parcourir le site ardoisier muni d'un cahier d'inventaire a permis une reconnaissance des lieux, mais aussi tout un travail de retranscription de l'information à partir d'un plan cadastral et d'une photographie aérienne. Par ailleurs, l'usage de la photographie située permettait de sensibiliser les différents acteurs aux problèmes de sécurité et de dégradation du patrimoine bâti.

Dans ce cadre, l'information géographique est un « outil partagé » : les habitants passent du statut de lecteurs passifs à celui d'auteurs. La conception commune permet de limiter les interprétations erronées ou excessives. Néanmoins, se pose la question des modes de représentations spatiales, des types de supports et de leur pertinence au regard des publics ciblés et des objectifs à atteindre : « L'enjeu civique est tout aussi considérable. [...], la multiplication des cartes diffusées sur un nombre croissant de supports pose la question de la culture minimale nécessaire pour éviter les naïvetés, sinon les (auto) manipulations », (Debarbieux B., Vanier M., 2002).

Production et diffusion de l'information doivent faire l'objet d'une réflexion réelle : s'adresse-t-on à un élu ou à un citoyen ? L'information géographique a-t-elle pour simple vocation de communiquer des résultats ou de faire appel à l'esprit critique des individus pour stimuler le débat public ? Dans le cas qui nous préoccupe, ces questions n'ont manifestement pas été posées en amont de la démarche, comme en témoignent quelques remarques formulées par des habitants de l'atelier urbain : « On a du mal à se représenter la commune, il n'y a aucun repère ! », « Il faudrait une échelle des cartes plus grande pour reconnaître le terrain », « L'utilisation de calques sur des images, c'est complètement flou » ou encore « Il faut quelque chose de plus dynamique »<sup>9</sup>. Pour être plus efficace, c'est-à-dire pour accorder les acteurs sur une vision commune du territoire, l'information géographique doit proposer un langage commun. Par ailleurs, les acteurs, notamment les élus et les citoyens, doivent avoir les mêmes clés d'interprétation des symboles.

Les représentations et le rôle de l'information géographique sont également au cœur de la démarche des ballades urbaines à Aubervilliers, mais l'approche et les outils sont différents. L'objectif de ces ballades est de faire découvrir aux habitants le territoire intercommunal, à des échelles très différentes et sur des thématiques ou des projets en cours. Parcourir ce territoire « inconnu » permet de les sensibiliser au rôle grandissant de la communauté de commune dans leur vie quotidienne et de rapprocher les habitants de Plaine Commune, qu'ils soient de la Courneuve, de Saint-Denis ou d'Aubervilliers. Élus et professionnels ont souvent recours, à l'occasion de ces ballades, à l'information géographique, pour localiser les projets mais aussi pour montrer les évolutions d'un quartier, par exemple. Différentes formes de représentations spatiales sont mobilisées, comme la maquette 3D, forme originale d'expression de la planification urbaine : « Les supports permettent de cadrer les ballades, de pointer les éléments forts ! », « les cartes sont utiles pour localiser ! » ou encore « la carte est un bon support de discussion »<sup>10</sup>. Ces propos d'habitants montrent bien l'importance de l'information géographique, notamment pour visualiser et comprendre le fonctionnement du territoire intercommunal.

Néanmoins, l'accessibilité de l'information, en termes de lisibilité et de compréhension, reste problématique. Tout comme à l'atelier urbain Site ardoisier à Trélazé, un temps d'apprentissage a été nécessaire pour appréhender les supports et s'approprier l'information : faire appel à une tierce personne pour décoder l'information s'avère indispen-



Aubervilliers dans la communauté d'agglomérations Plaine-Commune

9. Habitants de Trélazé, interrogés en novembre 2004.

10. Habitants d'Aubervilliers, interrogés en octobre 2004.

sable pour les habitants, de même que le besoin de resituer sur le terrain les différents projets présentés sur les supports cartographiques ou autres modes de représentations.

### L'information géographique : un enjeu de pouvoir

Comme tout modèle développé à des fins de communication, les supports graphiques et cartographiques ne sont pas neutres et présentent une vision du territoire, celle de leurs concepteurs. En matière d'aménagement du territoire, les cartes (en particulier) permettent de véhiculer, voire d'imposer un message chargé d'idéologies, reflet des stratégies de planification des élus par exemple. Par ailleurs, le caractère techniciste des supports peut provoquer deux types de réponse et de comportement chez les habitants « non-initiés » : tout d'abord le rejet des supports, mais aussi des actions présentées. C'est le cas par exemple des cartes prospectives qui portent bien souvent à confusion, notamment sur le message délivré. Elles semblent montrer « ce qui sera » demain, de manière figée et non négociable, alors qu'en réalité elles ne présentent que « des possibles » (Debarbieux B., 2002) : « La carte ne présente pas un projet définitif, il faut la désacraliser ! »<sup>11</sup>. Ainsi, la peur d'un lende-



Affichette d'appel à la participation à Grez-Doiceau en Belgique

main préétabli et immuable entraîne le mécontentement, mais aussi le soupçon. Soupçon à l'égard des documents graphiques et cartographiques, et en corollaire soupçon également à l'égard des politiques et des services de l'État.

Les citoyens, à leur manière, peuvent également s'appuyer sur les représentations spatiales pour faire valoir leurs revendications et marquer les esprits. Les habitants d'Archennes en ont fait « une arme » pour interpeller les élus, mais aussi pour sensibiliser les habitants de la commune de Grez-Doiceau. Suite à la décision de l'Intercommunale du Brabant Wallon d'implanter la station d'épuration en rive droite de la rivière Le Train, l'association « La Coordination du Train » a décidé de lancer une vaste campagne d'affichage « Où ? » – sur les panneaux de

publicité, les voitures, les fenêtres d'habitation, etc. – invitant la population à réfléchir au choix d'implantation de la station d'épuration. Le document fournit un certain nombre d'éléments de contexte mais surtout une carte présentant les différents sites proposés par l'IBW et le site TUDOR, suggéré par les habitants. On peut remarquer sur ce dernier point que le choix du symbole utilisé pour convaincre de la pertinence d'un tel site n'est pas anodin (figuré d'une usine). Par ailleurs, la localisation des sites alternatifs (marqués d'une croix) n'est pas neutre. Si l'on compare la figure 2 et la carte 2 présentée plus haut, les sites proposés par l'IBW sont à proximité d'une zone d'habitations ou dans le périmètre de la forêt domaniale du Bouly. En revanche, l'endroit indiqué par les habitants semble éviter toute nuisance pour la population. Les habitants se sont ainsi appuyés sur la cartographie pour diffuser l'information et sensibiliser la population et les élus locaux.

### L'information géographique au service des intercommunalités

La commune constitue le territoire de référence pour les citoyens. Elle permet d'assurer et de développer le rôle et la place de chacun dans les affaires publiques locales. Néanmoins, il apparaît clairement que de nombreuses compétences, liées aux questions de l'aménagement urbain, de l'eau, des transports (etc.) dépassent très largement les limites communales et demandent une gestion plus cohérente à une échelle supra-communale. Par souci de dynamiser de façon solidaire le développement local, tant au niveau économique que social, les coopérations intercommunales vont dans le sens d'une gestion plus intégrée et concertée des territoires. Néanmoins, la question se pose de la place et de l'implication des citoyens dans ces territoires recomposés, lesquels ne correspondent pas toujours aux espaces vécus et perçus des individus. Les représentations mentales jouent un rôle fondamental dans l'appropriation d'un territoire et la construction d'identités spatiales individuelles et collectives. L'information géographique peut contribuer à former de telles représentations dans le cas des structures intercommunales et à faciliter leur identification et leur appropriation par les citoyens.

**Carine Péribois**  
**Stéphane Roche**



## Références bibliographiques

Carlier R., (2003), « Décentralisation et coopération intercommunale : quelques réflexions à partir de l'exemple français d'administration territoriale », in *Coopérer aujourd'hui*, n° 32, Paris, GREP.

Debarbieux B., Vanier M., (2002), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Di Méo G., (1991), *L'Homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos.

Di Méo G., (1990), « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales », *Revue de Géographie Sociale*, n° 10 Lire l'espace, comprendre les sociétés, pp. 13-23.

Nemery C., (2003), *Décentralisation et intercommunalité en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan.

Rozet P.-J., (2005), *Communes, Intercommunalités, quels devenirs ?*, Rapport de la section Économies régionales et Aménagement du territoire au Conseil Économique et Social, adopté le 22 juin 2005.

Schiffino N., Mabilie X., (2003), *Crises politiques et démocratie en Belgique*, Paris, L'Harmattan.

Thomas O., (2003), « Participation des citoyens et démocratie de proximité en France : la permanence d'un mythe », *Revue Canadienne de Science Politique*, volume 36 n° 4, pp. 813-833.

Tizon P., (1996), « Qu'est-ce que le territoire ? », in Di Méo G., *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan.

## Biographies

**CARINE PÉRIBOIS** est doctorante en géographie au laboratoire CARTA – UMR ESO 6590 et allocataire-monitrice à l'Université d'Angers, depuis octobre 2002. Elle prépare une thèse en codirection avec l'Université Laval de Québec (Canada), intitulée *Technologies de l'Information Géographique et Participation Publique : Rôles et usages des représentations spatiales dans les pratiques de démocratie locale*. Elle s'intéresse plus particulièrement aux types de représentations spatiales utilisées par les citoyens, impliqués dans des dispositifs de participation publique, mis en place dans le cadre de projets d'aménagement.

Elle a publié en 2004 (avec Caron C., Roche S.) « Conclusion et perspectives », in Roche S., Caron C. (dir.), *Aspects organisationnels des SIG*, Paris, Éditions Hermès-Lavoisier, traité IGAT, pp. 295-298 ; *TIC, Santé et Accessibilité : des outils au service d'espaces de qualité et de bien-être pour les citoyens-usagers ?*, Actes du Colloque international « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? », 23-24 septembre 2004, Angers, France.

Péribois C., S. Roche et C. Caron, 2005, *Études des variables conditionnant l'utilisation de l'information géographique pour la participation publique locale*, Actes du Colloque International de Géomatique et d'Analyse Spatiale - SAGEO, 20-23 Juin 2005, Avignon, France.

**carine.peribois@univ-angers.fr**

**STÉPHANE ROCHE** est professeur au Département des sciences géomatiques et directeur adjoint du Centre de recherche en géomatique à l'Université Laval (Québec, Canada), après avoir été maître de conférences au sein du département de géographie de l'Université d'Angers (France) entre septembre 1998 et septembre 2003. Il a travaillé sur les enjeux sociaux des SIG pour la gestion territoriale au sein de villes tests en France et au Canada, puis plus récemment dans les pays de l'Europe centrale en transition (Albanie et Roumanie en particulier). Il se concentre à présent sur les démarches de participation publique. Au cours des deux dernières années, Stéphane Roche a en particulier publié : avec C. Caron et J. Larfouilloux (2005), « La géomatique dans le cyberspace municipal québécois », *Geomatica*, vol. 59, n° 1, pp 25-42 ; Roche S., C. Caron (dir.), (2004), *Aspects organisationnels des SIG*, Paris, Hermès-Lavoisier, traité IGAT ; avec T. Hodel (2004), « L'information géographique peut-elle améliorer l'efficacité des diagnostics de territoires ? » *Revue internationale de géomatique*, vol. 14, n° 1, pp. 9-34.

En 2003, « Geographic Information and Public Participation: Research Proposal from a French Perspective », *URISA Journal*, vol. 15, n° special APA II, pp. 41-48 ; « Usages sociaux des TIG et participation territoriale », in Debarbieux B. Lardon S. (dir.), *Les figures du projet territorial*, Paris, Aube/DATAR, pp. 58-79. Avec K. Sureau et C. Caron, « How to improve the social-utility value of Geographic Information Technologies for the French local governments? A Delphi study », *Environment and Planning B : Planning and Design*, vol. 30, n° 3, pp. 429-447.

**stephane.roche@scg.ulavla.ca**